

Ville....

Lettre ouverte

Madame ou Monsieur le Maire,

L'inquiétude quant à la réouverture des écoles dès le 11 mai 2020 grandit dans nombre de foyer ayant des enfants en âge de reprendre les cours. D'autant qu'il apparaît une nouvelle forme de COVID 19 qui touche les enfants.

En effet, il est difficilement concevable de demander à des enfants de 3 à 11 ans de respecter les gestes barrières. Comment empêcher la contamination en école élémentaire sachant qu'il sera difficile d'empêcher tous contacts entre les enfants lors des récréations, mais aussi dans les toilettes et dans les cantines.

Le Gouvernement veut à ce point risquer la vie des gens pour prouver sa servilité au MEDEF ? Car c'est bien de cela qu'il est question, non pas la nécessaire reprise des cours pour les enfants, mais libérer les parents pour qu'ils puissent retourner au travail.

Puisque l'heure gouvernementale est aux couleurs comment justifier que par enchantement toutes les écoles de France deviendront zones vertes y compris dans des régions qui resteront classées en rouge !! Comment justifier aussi que des mesures de limitation des rassemblements et des déplacements couvrant la période estivale sont annoncées et que l'école ne serait pas concernée ? Le recours au volontariat, qui procède de la logique de « l'égalité des chances » contre « l'égalité des droits » est inacceptable car elle est source d'aggravation des inégalités.

Quant à l'argument avancé par certains des conditions sociales particulières pouvant entraîner par endroits cette nécessité de la reprise, nous disons que le rôle de l'école n'est pas de remplacer dans ses fonctions les services et institutions sociales dont les moyens ont été bien amputées par plus de 30 ans de politique libérale.

L'école n'est pas une garderie et il est à craindre la contamination du personnel d'enseignement et bien sûr des familles d'autant que rien n'indique qu'il y aura suffisamment de **masques** et que pour le moment il n'est pas prévu qu'ils soient **gratuits** alors qu'ils devraient l'être. Qui dit propagation, dit les premiers visés à savoir les familles, mais également tous les personnels de la municipalité. Vous n'êtes pas sans savoir que votre responsabilité du point de vue des questions sanitaires et de santé est doublement engagée :

- En tant que premier magistrat de la ville
- En tant qu'employeur au regard du code du travail et du statut

C'est pourquoi, face à ce dilemme, nous vous demandons instamment à notre tour de ne pas rouvrir les crèches et les écoles, à partir du 11 mai ce qu'ont d'ailleurs d'ores et déjà décidé un certain nombre de maires en France.

**ANC Association Nationale de Communistes 6 rue Leibniz 75018 Paris**

[www.ancommunistes.org](http://www.ancommunistes.org) – [www.facebook.com/ANCommunistes](https://www.facebook.com/ANCommunistes) - [ancdefrance@orange.fr](mailto:ancdefrance@orange.fr)

Nous vous demandons également de prolonger les autorisations d'absences pour garde d'enfants et pour personnes à risque au-delà du 11 Mai et d'intervenir en ce sens auprès du gouvernement afin que ces mesures soient appliquées à l'ensemble du monde du travail de ce pays.

Il restera à définir avec les organisations de personnels des écoles et les associations de parents d'élèves comment organiser la rentrée quand les conditions le permettront.

Il ne sera pas trop tard en septembre pour recruter du personnel supplémentaire afin que le dernier trimestre de l'année intègre, avec des effectifs réduits par classe, le rattrapage des semaines d'enseignement perdu. Cela fait partie de ce que nous devons exiger du gouvernement responsable de la situation actuelle qui a obligé au confinement.

Dans l'attente veuillez agréer nos salutations respectueuses

Pour l'ANC de....